



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 24 JUIN 2021 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 44
absents représentés : 12
absents : 2

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 24 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Alain CAUNÈGRE, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Yves TREZIÈRES, Serge VIAROUGE, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Frédérique CHARPENEL a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Nathalie DARDY a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à Mme Séverine DUCAMP, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Mme Carine QUINOT, Mme Laetitia GIBARU a donné pouvoir à M. Alexandre LAPÈGUE, Mme Isabelle LABEYRIE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN, M. Olivier PEANNE a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à Mme Véronique BREVET, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Philippe SARDELUC.

Absents : Messieurs Lionel CAMBLANNE et Serge MACKOWIAK.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre LAFFITTE.

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - REMPLACEMENT DE MADAME CHANTAL COMBEAU, REPRÉSENTANTE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE

La commune de Saint-Vincent de Tyrosse est représentée au sein de l'assemblée délibérante de la Communauté de communes par six conseillers communautaires, dont Madame Chantal COMBEAU.

Par courrier du 10 mai 2021, Madame Chantal COMBEAU a informé le président de la Communauté de communes de sa démission de son mandat de conseillère communautaire à compter du même jour.

En application de l'article L. 273-10 du code électoral, dans les communes de plus de 1 000 habitants, le remplacement est assuré par le suivant sur la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire, élu conseiller municipal et de même sexe que le conseiller démissionnaire. À défaut, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire. Enfin, s'il ne peut être procédé à une telle désignation, le siège de conseiller communautaire doit rester vacant jusqu'au prochain renouvellement général du conseil municipal de la commune.

Madame Emmanuelle BRESSOUD est amenée, en application des dispositions du code électoral précité, à pourvoir au remplacement de Madame Chantal COMBEAU et doit être installée comme conseillère communautaire.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et L. 2121-4 ;

VU le code électoral, notamment son article L. 273-10 ;

VU l'arrêté PR/DCPPAT/2019/n°616 en date du 23 octobre 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires au sein de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud ;

VU le résultat des élections municipales et communautaires 2020 dans la commune de Saint-Vincent de Tyrosse ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation des conseillers communautaires issus des 23 communes membres et le tableau du conseil correspondant ;

VU la lettre de démission de Madame Chantal COMBEAU de son mandat de conseillère communautaire en date du 10 mai 2021 et reçue le 19 mai 2021 par Monsieur le Président de la Communauté de communes ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- de prendre acte de l'installation de Madame Emmanuelle BRESSOUD, en qualité de conseillère communautaire de Maremne Adour Côte-Sud, en remplacement de Madame Chantal COMBEAU,
- de prendre acte de la représentation de la commune de Saint-Vincent de Tyrosse ci-après et de la modification correspondante du tableau du conseil communautaire :
 - Monsieur Régis GELEZ,
 - Madame Stéphanie MORA DAUGAREIL,
 - Monsieur Pierre LAFFITE,
 - Madame Emmanuelle BRESSOUD,
 - Monsieur Régis DUBUS,
 - Monsieur Gilles DOR.
- d'autoriser Monsieur le président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 juin 2021

Le président,
Pierre Froustey



DÉPARTEMENT :

LANDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

CANTON :

SAINT-VINCENT DE TYROSSE

TABLEAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du conseil communautaire du 24 juin 2021

		NOM	PRENOM	Date de naissance	Commune représentée
N°	Fct				
1	P	FROUSTEY	Pierre	20/12/57	Vieux-Boucau
2	VP	CHARPENEL	Frédérique	15/12/69	Soustons
3	VP	DAULOUEDE	Jean-Claude	26/04/49	Tosse
4	VP	LAFFITTE	Pierre	05/05/53	Saint-Vincent-de-Tyrosse
5	VP	BOUYRIE	Hervé	30/04/60	Messanges
6	VP	GALDOS	Louis	17/01/59	Capbreton
7	VP	MONET	Jean-François	05/04/57	Bénèsse-Maremne
8	VP	BENOIT-DELBAST	Jacqueline	21/02/53	Labenne
9	VP	MARCHAND	Aline	18/08/61	Moliets-et-Maâ
10	VP	DARETS	Benoit	04/07/71	Saubrigues
11	VP	BENOIST	Patrick	14/10/56	Josse
12	MB	ARBEILLE	Henri	02/02/58	Soorts-Hossegor
13	MB	DE ARTECHE	Sylvie	02/04/64	Saubion
14	MB	SARDELUC	Philippe	11/10/67	Angresse
15	MB	PECASTAINGS	Pierre	25/10/89	Seignosse
16	MB	BETBEDER	Francis	23/08/59	Sainte-Marie-de-Gosse
17	MB	LIBIER	Marie-Thérèse	19/09/57	Saint-Jean-de-Marsacq
18	MB	TAILLADE	Patrick	03/06/50	Azur
19	MB	LACLEDERE	Patrick	06/04/59	Capbreton
20	MB	DELPUECH	Jean-Luc	06/07/53	Labenne
21	MB	DESCLAUX	Bertrand	10/08/65	Orx
22	CC	AGIER	Françoise	13/11/54	Capbreton
23	CC	AZPEITIA	Alexandrine	03/03/70	Bénèsse-Maremne
24	CC	BARBE	Armelle	21/12/50	Capbreton
25	CC	BRESSOUD	Emmanuelle	01/11/70	Saint-Vincent-de-Tyrosse
26	CC	BREVET	Véronique	19/04/69	Labenne
27	CC	CAMBLANNE	Lionel	30/06/81	Seignosse
28	CC	CANTAU	Pascal	13/05/63	Saubion
29	CC	CAUNÈGRE	Alain	07/02/58	Soustons
30	CC	CAYLA	Géraldine	28/04/78	Tosse
31	CC	DARDY	Nathalie	28/10/67	Saubrigues
32	CC	DIRIBERRY	Mathieu	14/01/82	Saint-Geours de Maremne
33	CC	DOR	Gilles	14/05/65	Saint-Vincent-de-Tyrosse
34	CC	DUBOSC-PAYSAN	Maëlle	28/04/79	Soorts-Hossegor
35	CC	DUBUS	Régis	21/07/72	Saint-Vincent-de-Tyrosse

36	CC	DUCAMP	Séverine	18/02/75	Saint-Geours de Maremne
37	CC	DUPOND	Florence	08/02/71	Magescq
38	CC	GELEZ	Régis	27/09/79	Saint-Vincent-de-Tyrosse
39	CC	GIBARU	Laetita	25/03/75	Saint Martin de Hinx
40	CC	GOYENECHÉ	Olivier	05/03/68	Labenne
41	CC	LABEYRIE	Isabelle	17/05/73	Soustons
42	CC	LAHILLADE	Eric	27/10/65	Saubusse
43	CC	LAPEGUE	Alexandre	27/10/80	Saint Martin de Hinx
44	CC	MACKOWIAK	Serge	20/03/53	Capbreton
45	CC	MAINPIN	Isabelle	08/12/59	Soustons
46	CC	MARTINE	Elisabeth	20/07/69	Angresse
47	CC	MEIRELES-ALLADIO	Nathalie	03/08/80	Capbreton
48	CC	MORA - DAUGAREIL	Stéphanie	24/04/79	Saint-Vincent-de-Tyrosse
49	CC	NICOLAS	Damien	19/07/75	Bénesse-Maremne
50	CC	PEANNE	Olivier	15/08/55	Soustons
51	CC	PERON	Kelly	26/10/86	Vieux-Boucau
52	CC	PETITJEAN	Jérôme	15/05/70	Labenne
53	CC	QUINOT	Carine	04/06/72	Seignosse
54	CC	SOUMAT	Alain	22/10/49	Magescq
55	CC	TREZIERES	Yves	14/01/60	Capbreton
56	CC	VIAROUGE	Serge	19/08/54	Soustons
57	CC	VIGNAUD	Christophe	28/09/57	Soorts-Hossegor
58	CC	WALLYN	Mickaël	27/07/82	Saint-Jean-de-Marsacq

CERTIFIE EXACT, par le président, soussigné,

A Saint-Vincent de Tyrosse, le 24 juin 2021

Le président



Pierre FROUSTEY